

# AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS PUBLIC**, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 16 juin 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- **Propriété située au 902, rue Saint-Jean correspondant au lot 5 773 534 du cadastre du Québec :**

Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

Implantation d'une piscine hors terre en cour avant.

- Autoriser, sur un lot de coins, qu'une piscine hors terre soit implantée dans la partie de la cour avant située entre le prolongement de la façade latérale gauche de la résidence et la ligne latérale gauche du lot tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986.

- **Propriété située au 0, rue Martin correspondant au lot projeté 6 733 993 du cadastre du Québec :**

Cette demande de dérogation mineure porte sur les éléments suivants :

Implantation de deux espaces de stationnement.

- Autoriser pour un terrain d'une largeur de 19,2 mètres, l'aménagement de deux entrées charretières, au lieu d'une seule entrée charretière, tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 16 juin 2026, à 16 h :
  - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
  - par courriel à : [dq@wickham.ca](mailto:dq@wickham.ca).
- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

**DONNÉ À WICKHAM CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2026.**

Catherine Pepin  
Directrice générale et greffière-trésorière